

# pionniers du CANADA

## les 3 pionniers du Canada, nés à Pirmil (ex-Saint-Sébastien)

par Odile HALBERT les Acacias 19 rue du Généty 44230 Saint-Sébastien-sur-Loire « [O.HALGUIL@wanadoo.fr](mailto:O.HALGUIL@wanadoo.fr) »

**Vous avez des compléments, n'hésitez pas à participer !** Mis à jour le 20 avril 2002

### **Arbre généalogique descendant**

(page)

**sous Acrobat Reader, l'arbre, à gauche de l'écran, est interactif : cliquez sur les signets**

Saint-Sébastien.....	1
une longue recherche.....	1
la trêve de Piremil.....	1
la rue de Vertais.....	4
Jan Brossaud x Perrine Gobin.....	4
Renée Tenneguy 1x Mathurin Bureau 2x Julien Chauveau.....	4
Louys Bureau 1x M.A. Gauvin 2x M. Coqueret.....	5
François Senard x/1601 Xainthe Guilbaud.....	5
Renée Senard 1x J. Halbert 2x N. Aubin.....	5
Antoine Senard x1639 Jeanne Ertault.....	6
René Senard x1678 Françoise Philippeaux.....	7
Gratienne Senard x Michel Phelippe.....	7
Marguerite Senard x Jean Couillaud.....	8

**Attention, Nantes StJacques de Pirmil est avant 1790 un prieuré succursale de la paroisse de Saint-Sébastien d'Aigne. Il en résulte ces 3 pionniers du Canada, sont connus au Canada comme natifs de Saint-Sébastien.**

### Saint-Sébastien

Ils sont 3 garçons, nés dans le faubourg Saint-Jacques de Pirmil, partis au Canada dans les années 1660.

Deux d'entre eux, Louis Bureau et René Senard, sont issus d'un milieu social à l'abri de la pauvreté, le 3<sup>e</sup>, Denis Brossaud, dont les parents ne signent pas, est d'un milieu encore non identifié.

Il est fort probable que ces 3 garçons se soient connus, et qu'ils aient fréquentés le port, et vu souvent les bateaux aller et venir. L'un d'entre eux, René Senard, a même fait un bref voyage de retour à Nantes pour la succession de ses parents et vendre ses biens à ses frères et sœurs, avant de repartir définitivement au Cana-

da, où il s'installe dans le même métier que ses parents boulanger.

La présente étude reprend d'abord ma précédente publication de 1985, ci-après, puis donne les généalogies complétées des actes notariés trouvés à ce jour, qui permettent d'identifier et éclairer singulièrement le milieu social de ces pionniers.

Dans l'état actuel de mes recherches, il est fort probable de trouver un jour des liens directs avec des descendants de leurs collatéraux en France. Seuls les actes notariés parleront, et le travail est phénoménal, mais l'avenir est encore plein de surprises.

### une longue recherche

**LOUYS BUREAU,**  
DIT «SANSSOUCY» 1640-1711  
*extrait du Bulletin du Centre Généalogique de l'Ouest, 1985, N°43 pages 105-108*

### la trêve de Piremil

**PAROISSE  
DE SAINT SÉBASTIEN D'AIGNE**

En cet hiver 1630-1631 le froment se fait rare et son prix monte à 18 livres le setier. Du bocage vendéen, les affamés affluent vers Clisson. En vain, car la ville n'a pas de quoi les nourrir.

Un jeune tonnelier de la région veut épouser Renée TENNEGUY, il se nomme Mathurin BUREAU. Par de lointains parents BUREAU artisans dans les faubourgs de Nantes, il a appris que là-bas le poisson était abondant ; le travail aussi, car le commerce des vins du port et l'industrie de l'eau de vie font vivre les tonneliers. C'est là que Mathurin et Renée vont aller tenter leur chance.

D'où viennent-ils? Les BUREAU sont fréquents dans toute la région, notamment à Vertou, Rezé, Basse-Goulaine etc.... mais les TENNEGUY sont fort rares. On en rencontre plusieurs familles à Gorges à la fin du 17<sup>e</sup> siècle, dont plusieurs femmes prénommées «Renée». Le patronyme évoluera au début du 19<sup>e</sup> vers TAINGUY, TINGUY. Or, à Gorges à la fin du 17<sup>e</sup>, on trouve également des familles BUREAU, dont plusieurs hommes prénommés « Mathurin ». Il y a même parmi eux des tonneliers. On peut donc supposer que Mathurin et Renée viennent de Gorges. Sans doute pourra-t-on le vérifier un jour ?

Mathurin et Renée arrivent donc par le chemin des Sorinières au faubourg de Piremil, paroisse Saint-Sébastien, au début des années 30.

Saint-Sébastien s'étend alors au nord jusqu'à la Loire, bras de la Madeleine, les Îles des Biesses, de Vertais, Piremil, Pont-Rousseau, Seivre, la Gilarderie, la Civellière, le Douet et l'actuelle commune de Saint-Sébastien. Sur les îles autrefois désertes, les artisans se sont installés le long des rues étroites. Pour aller à l'église paroissiale il faut franchir les nombreux ponts et une lieue de marche passé Piremil. Les moines du Prieuré Saint-Jacques de Piremil assurent donc pour ces nouveaux habitants les fonctions de succursale paroissiale, c'est la TRÈVE DE PIREMIL. Pratiquement le recteur de Saint-Sébastien ne dessert que les «champs» (l'actuel Saint-Sébastien) mais on le voit parfois aller jusqu'en Vertais, à la Gilarderie, Seivre. Les paroissiens pouvaient sans doute choisir de recevoir les sacrements soit à la paroisse, soit à la trêve de Piremil.

Sur les registres de Saint-Jacques de Piremil, les religieux sont peu bavards pour les mariages, mais sont un peu plus explicites pour les baptêmes.

En 1636 une épidémie, parmi d'autres, sévit dans les faubourgs, mais pour Mathurin c'est la vie qui est au rendez-vous et

le 06.12.1636 il fait baptiser à Saint-Jacques de Piremil « soulz Mr. le Recteur de Saint-Sébastien d'Aigne » son fils René. Messire André Arnaud, qui baptise, est natif de la paroisse et il comprend fort mal l'accent du bocage. N'avant jamais entendu auparavant le patronyme de la femme de Mathurin, il hésite, fait une rature, puis écrit «TANNEGUY».

Anne suivra le 20.04.1638, puis Marguerite le 15.06.1639.

*Papier a esté achepté trente c. / solz par le sieur Estienne Couillaud / fabricqueur de saint Sebastien / d'Aigne pour enregistrer les / Baptesmes qui se font en / l'Eglise de s. Jacques / de Piremil. l'an / 1635.*

*Venerable et discret messire Jacques Tixier Recteur / de Saint Sebastien Et messire André Arnaud / Prestre natif de la Paroisse de Piremil. / Papier a esté achepté trente cinq / solz par / le sieur Estienne Couillaud / fabricqueur / de Saint Sebastien / d'Aigne pour / enregistrer les / baptesmes qui se font en / l'Eglise de Saint Jacques de Piremil l'an / 1635 / Vénéralle et discret messire / Jacques Tixier recteur / de Saint Sébastien / et messire André Arnaud / prestre natif de / la Paroisse vicairie audit Piremil*

Au début de 1640 Mathurin entend parler de nouvelles pièces d'or à l'effigie du Roi Louis XIII. Mais les louis d'or seront-ils pour lui ? Il a bien du mal à faire vivre la famille qui va bientôt s'agrandir. Le 19 juin Renée met au monde un fils et lui donne le prénom du roi « Louys ». Messire Arnaud, qui ne s'est pas habitué entre temps à l'accent de Mathurin, écrit cette fois «TENNEGUY» sur l'acte de baptême.

Louys a 3 ans lorsque le roi meurt. Un autre roi Louis le remplace, mais à Nantes le Maréchal de la Meilleraye, capitaine de Piremil et Gouverneur de Nantes est nommé Gouverneur de Bretagne. Pirmil et Nantes ont leur destinée unie dans les mains d'un grand homme. Par ailleurs, la ville de Nantes poursuit ses achats de droits de pâturage, pêche sur les ponts et les îles de Saint-Sébastien. Cette année 1643, c'est au Prieur de Pirmil qu'elle

achète les droits de pêche sur le Pont-Rousseau, à sa charge de l'entretenir désormais.

Louys grandit dans les rues étroites et malodorantes. Tandis que Mathurin goujonne, rabote, cercle le bois de châtaignier pour quelques deniers royaux, Louys s'évade sur les rives du fleuve, et contemple les toues débordantes de lamproies, de saumons. Au printemps, il regarde les laboureurs de Saint-Sébastien ramasser de la rive les civelles grouillantes pour les jeter sur leurs cultures maraîchères qu'elles feront profiter. Enfin, Louys préfère les prairies des îles où paissent les troupeaux, aux rues étroites.

A 11 ans il vit un premier drame. On doit rapidement se réfugier dans les petites chambres à l'étage pour échapper au flot qui emporte tout, à commencer par les ponts Rousseau, Piremil, Vertais, etc ... Il faut même s'éloigner en barque de la maison totalement inondée. A Pirmil il faut d'urgence construire un pont flottant moyennant droit de passage.

Et les épidémies se succèdent, mais la ville de Nantes s'efforce d'obtenir la grâce de Saint-Sébastien pour protéger la ville et ses faubourgs de maladie contagieuse. Louys voit passer les processions qui vont en pèlerinage à l'église paroissiale de Saint-Sébastien, telle celle du 20 janvier 1652. Louys la suit à travers les cultures maraîchères et les moulins à vent qu'il préfère au m "O Û, lin à eau du pont de Biesse.

Un Jean TENEGUY vint s'installer dans le faubourg de Pirmil. Il a de Marie LE-MASSON 5 enfants de 1649 à !!; est-il parent de Louys ?

En 1657, à l'angle du chemin de Bonne-Garde, on édifie une chapelle. Deux ans plus tard la Loire est prise par les glaces pendant plusieurs mois et Louys s'habitue ainsi à la rudesse de l'hiver.

En 1661 les régiments suisses arrivent fin août et logent en Vertais et en petite Bièce. Ils sont bientôt suivis par les régiments des gardes du roi. Mr le Maréchal de la Meilleraye a fait rassembler tous les canons pour accueillir Louis XIV. Le roi est entouré de quelques cavaliers. L'un d'entre eux a dû trop voir de louis d'or et va être arrêté. Il s'appelle Fouquet.

Louys choisit-il alors la carrière militaire? Il est vrai qu'en tant que cadet, il n'a pas de place dans le tonneau. En outre la vie est dure, car par suite du mauvais temps, le blé a encore monté de prix. Les épidémies profitent de la mauvaise alimentation. Bref, l'uniforme est une solution pour Louys. On est nourri et habillé. Louys ne reverra pas Pirmil.

## LA NOUVELLE FRANCE

Le roi confie à Mr de TRACY une mission à Cayenne. Quatre compagnies embarquent donc à La Rochelle le 26 février 1664 sur le «Brezé» suivi d'autres vaisseaux armés. Le Saint-Sébastien, l'Aigle d'Or, le Sainte-Anne et d'autres bâtiments. La compagnie de Louys est du nombre.

Cayenne renfloué, on passe par la Martinique, la Tortue, la Guadeloupe, Grenade et Marie-Galante. On quitte la Guadeloupe le 25 avril 1665 pour la Nouvelle-France où l'on arrive fin juin.

Louys met pied sur la terre de Nouvelle-France. C'est une petite colonie d'à peine 3 000 personnes et les Indiens se manifestent aux alentours. Les expéditions de «pacification» se succèdent et Louys échappe aux flèches des Iroquois. Il s'habitue si bien aux rigueurs de l'hiver québécois, qu'il décide de rester avec quelques autres compagnons lorsque la troupe rembarque pour la France. Il est vrai que la prime à l'installation est incitative.

En France tout est mis en oeuvre pour expédier des filles à marier aux colons. Sur place le gouverneur TALON n'est pas moins efficace: il s'efforce d'accélérer le peuplement de la petite colonie à coup de mariages précoces ou forcés, de répression du célibat...

Mais Louys reste sans compagne

Le 26 juillet il achète à l'Ancienne-Lorette, sur la côte de Saint-Paul, une terre. Avec ses 42 ans il doit comme d'autres attendre que les petites filles grandissent. Jean GAUVIN en a précisément une qu'il veut bien lui «accorder» en juillet 1685. Marie-Anne a 14 ans et Louys en annonce 55 sur le contrat de mariage. Pourquoi se vieillit-il ainsi?

Marie-Anne s'éteint avant 1695. Si jeune, elle a cependant eu le temps de donner à Louys un fils, Jean, né en 1689,

et une fille, Marie-Catherine, née le 11 mai 1690. Alors âgé de 55 ans, Louis a besoin d'aide pour élever les 2 petits. Justement, Marie COQUERET est veuve et a 32 ans. Pour elle, Louys se rajeunit et annonce « 50 ans ».

Marie élève les deux petits mais ne participe pas plus au peuplement

La nuit du 13 au 14 février 1711, Louys s'éteint, non sans avoir eu le temps de faire son testament quatre jours auparavant. Il peut désormais reposer en paix sur cette terre de Nouvelle-France : en effet il a résisté 46 années aux rigueurs du climat malgré sa constitution moins robuste que d'autres, et enfin il a « pris racines » et laisse deux enfants en âge de se marier.

Ses enfants et sa veuve vendent sa terre le 14 mai 1713 car Jean vise la terre de Jean RACINE. Marie COQUERET lui donne sa part, aussi il l'héberge jusqu'à sa mort le 05.02.1724. Marie lui est probablement utile pour aider Marie-Anne LA CHESNE, qu'il a épousé à l'Ancienne-Lorette le 9 mai 1712, à s'occuper des enfants. 13 au total, dont 6 atteindront l'âge adulte. Et c'est des 4 fils de Jean que sortent les 4 branches de BUREAU qui couvrent au 20<sup>e</sup> siècle l'Amérique du Nord.

## LA PAROISSE NANTES SAINT-JACQUES DE NANTES

Entre temps à Pirmil, les religieux connaissent quelques différends avec leur recteur. Le 05.10.1699 ils n'ont plus le droit de baptiser et les paroissiens doivent aller jusqu'à l'église paroissiale pour recevoir les sacrements. Heureusement pour eux, tout rentre dans l'ordre au printemps de 1702 et les moines baptisent à nouveau.

Puis arrive 1789 qui trouve les religieux partagés: certains prêtent serment ; parmi eux le prieur. D'autres cependant vont devenir martyrs. Mais le culte est abandonné.

En 1791 les habitants des villages de Seivre, la Sivellière, la Gilarderie, les moulins de Chiron, et autres lieux, adressent au District une supplication datée du 19 mai. Ils ont en effet entendu parler de la création d'une nouvelle paroisse et demandent à être rattachés à celle-ci car «l'église de la paroisse de Saint-Sébastien est au moins à trois quart de lieue ». Ils signent nombreux. Parmi les signataires

on note un Jean PORCHER, dont je descends, mais aucun BUREAU. D'ailleurs, à cette époque il n'y a plus qu'une famille BUREAU dans ce faubourg.

Ils ont gain de cause et croyant choisir une paroisse, ils ont changé de commune, car le 29 mai 1791, Donatien TIRET, prêtre assermenté élu curé de Saint-Jacques deux semaines plus tôt est installé dans la nouvelle paroisse Saint-Jacques de NANTES. Elle est bordée au nord par Sainte-Croix, elle suit la rivière de Seivre jusqu'à la paroisse de Vertou puis se rend au grand chemin de Nantes à Clisson, le remonte et prend celui du Clos-Torreau jusqu'à Bonne-Garde, pour aller border Portechèze, descendre vers la Loire par le chemin de la nouvelle fondrière. La nouvelle paroisse est si grande qu'on lui adjuge une succursale de Tous-saint, future paroisse de la Madeleine.

Sans bruit, sans douleur, Nantes vient de prendre à Saint-Sébastien la moitié d'elle-même. *L'oubli* va désormais caractériser cet événement important dans l'histoire de Nantes. Les historiens de Nantes n'en parlent pas, et pourtant ils vont écrire de longues pages sur Doulon et Chantenay.

L'annexion de Pirmil était-elle si peu digne d'intérêt ? N'y a-t-il pas pourtant un formidable sujet de thèse pour étudier comment le sort de ce faubourg s'est trouvé acheté par la ville de Nantes au cours des siècles !

En 1951, René BUREAU, généalogiste Québécois, descendant de Louys, recherche sa trace à Saint-Sébastien. Le secrétaire de Mairie, puis ultérieurement plusieurs membres du C.G.O. cherchent. Mais à Saint-Sébastien on a totalement oublié Pirmil. Si Louys avait quelque peu embrouiller sa date de naissance (1630 ou 1645), il avait bien dit être «fils de Mathurin BUREAU, vivant tonnelier demeurant en la ville de Nantes, paroisse de Saint-Sébastien et de Renée TENDIÉ ».

Début juillet à Sherbrooke les BUREAU d'Amérique du Nord accueillent l'Abbé Joseph BUREAU, Nantais, venu leur apporter l'amitié des BUREAU de France. Pour ce grand rassemblement, René BUREAU parle de l'ancêtre Louys : « on ne saura jamais sa date de naissance, car à Saint-Sébastien, sa paroisse natale, les registres de l'époque n'existent plus ».

A Sherbrooke en 1983 un autre rassemblement BUREAU reçoit cette fois cinq nantais. Pendant ce temps, Victorine dépouille les mariages de Saint-Sébastien et n'y trouve pas d'autres BUREAU que les miens, venus de Vertou au début du 18<sup>e</sup>. Mais je recherche mon ancêtre Jean PORCHER et je suppose qu'il est sur Pirmil. Sans doute que Louis BUREAU aussi. C'est là en effet que je trouve beaucoup de Jean PORCHER (trop pour trouver le fil) et Louis BUREAU. Nous sommes le 21 décembre 1983 et il pleut dans les Archives Municipales, autant que dehors, depuis la grêle de juillet. L'abbé Joseph BUREAU aussitôt alerté sur la découverte me prête ses compétences photographiques, sans flash, devant l'unique fenêtre des Archives, par un temps toujours gris. Mais la photo est réussie et franchie immédiatement par avion l'océan à la grande joie de René BUREAU.

1985 : Les Archives Municipales de Nantes ont mis le registre, où figure Louys au sec, en déménageant : il était temps car Louys allait moisir au sens propre. Sur le pont de Pirmil, nième du nom, le trottoir amont est interdit aux piétons. Les saurons n'ont pas attendu d'interdiction pour

fuir et quelques rares spécimens de civelles persistent encore à venir. On reçoit par jets le saumon du Canada.

Seule l'église Saint-Jacques, parfois remaniée, entourée, dégagée, reste le témoin du temps où Louys fut baptisé.

Odile HALBERT, Mai 1985

#### BIBLIOGRAPHIE

- RP Saint Sébastien d'Aigne - AM Saint Sébastien RP Saint-Jacques de Pirmil, paroisse de Saint-Sébastien d'Aigne - AM Nantes  
 BUREAU René, *l'Ancêtre*, 1978 mai, « notes sur Jean BUREAU »  
 BUREAU René, « La famille BUREAU : 3 siècles d'histoire » Sherbrooke 1978  
 GUÉPIN M.A. « Histoire de Nantes », 1839  
 RADIGOIS A., « Saint-Sébastien d'Aignes », 1897  
 AD44-L661 « État des paroisses ou églises supprimées, conservées ou

établies 31.10.1791, District de Nantes»

#### la rue de Vertais

La rue de Vertais, aussi écrite «Vretais » au 16<sup>e</sup> et début 17<sup>e</sup>, longue et étroite, reliait le pont de Pirmil au pont des Récollets. C'est dire qu'elle était le passage obligé de tout le sud de Nantes pour pénétrer dans la ville. D'ailleurs, on y trouvait la limite de l'octroi de Nantes, à l'extrémité sud du pont des Récollets. Elle donnait son nom au faubourg de Vertais, ancienne juridiction dite du Pont en Vertais dont Pierre Landais fut seigneur. La maison avec magasin où demeurèrent Julien Chauveau et Renée Taneguy est déjà ancienne en 1644, car ils ont dû faire remplacer une poutre et un solliveau. Par contre, le montant de leur loyer, soit 120 livres/an, atteste un logis assez grand, car c'est un prix élevé. Julien Chauveau y tient un commerce, et le fait qu'on ait pris chez lui pain et viande ne montre pas forcément une auberge. S'il avait été artisan tenant boutique on aurait dit boutique à Nantes à l'époque et non magasin, qui est le lieu où l'on garde des marchandises et provisions.

#### Jan Brossaud x Perrine Gobin

Jan BROSSAUD x /1641 Perrine GOBIN

- 1-Elisabeth BROSSAUD °Saint-Sébastien-d'Aigne, trêve de StJacques-Pirmil 1.7.1640 Filleule de Mathurin Bougneau (s) et de Elisabeth Ouchet
- 2-Jullienne BROSSAUD °Saint-Sébastien-d'Aigne, trêve de StJacques-Pirmil 2.1.1641 Filleule de Jan Brossaud (ns) et de Mathurine Pergeline (ns)
- 3-Denis BROSSAUD °Saint-Sébastien-d'Aigne, trêve de StJacques-Pirmil 28.1.1643 Filleul de Denis Foucaud (ns) et de Dionne Guillet femme de Louis Roturier

#### Renée Tennequy 1x Mathurin Bureau 2x Julien Chauveau

Le décès d'un Mathurin Bureau est très illisible, dans le registre de fort mauvaise qualité sur le microfilm 1mi EC347-R43, qui donne les sépultures de 1608-1668 toutes aussi illisibles.

On peut lire sur ce décès : « 34 ans, ensépulturé devant l'église ». Il n'y a pas de filiation dans cet acte, mais on peut supposer que c'est l'époux de Renée Tennequy, d'une part parce que l'âge correspondrait à un mariage vers 1635, et

mieux, on possède la preuve que Renée Tennequy est remariée en 1642 avec Julien Chauveau.

Renée Tennequy a eu 2 filles de son second mariage, dont la postérité est inconnue à ce jour.

Renée TENNEGUY x1 ca 1635 Mathurin BUREAU °ca 1607 †Nantes StJacques de Pirmil 20.5.1641 tonnelier x2 Jullien CHAUCHEAU

- 1-René BUREAU °Nantes StJacques de Pirmil 6.12.1636
- 2-Anne BUREAU °Nantes StJacques de Pirmil 20.4.1638 Filleule de h.h. Pierre Ravary et marine h. f. Julienne Legay
- 3-Marguerite BUREAU °Nantes StJacques de Pirmil 15.6.1639
- 4-Louys BUREAU « Sanssoucy » °Nantes StJacques de Pirmil 19.6.1640 †Québec 14.2.1711 arrivé au Québec en 1665 x1 Juillet 1685 Marie-Anne GAUVIN x2 10.9.1695 Marie COQUERET dont postérité suivra
- 5-Jeanne CHAUCHEAU °Nantes StJacques de Pirmil 21.1.1643 Filleule de h.h. Philippe Charon (s) et de h. f. Jeanne Dunau (s)
- 6-Marie CHAUCHEAU °Nantes StJacques de Pirmil 14.2.1644 Filleule de h.h. Claude Drouet et de h.f. Renée Blouin femme de Christofle Papin

### Louys Bureau 1x M.A. Gauvin 2x M. Coqueret

**Louys BUREAU** « Sanssoucy » °Saint-Sébastien-d'Aignes-Pirmil 19.6.1640 †Québec 14.2.1711 arrivé au Québec en 1665 dont descendent tous les nombreux BUREAU du Canada x1 Juillet 1685 Marie-Anne GAUVIN x2 10.9.1695 Marie COQUERET  
1-Jean BUREAU °1689  
2-Catherine BUREAU °1690  
3-encore 13 enfants dont 7 garçons

### François Senard x/1601 Xainthe Guilbaud

François Senard est boulanger selon le baptême en 1605 de son fils Jacques.

Le 13.1.1640 le montant de leur succession est estimé à 3 017 livres à partager entre 8 enfants : honorables personnes Jacques Senard, boulanger, Antoine Senard, François Senard, boulanger, Nicolas Aubin, monnayeur, pour lui et

Renée Senard, sa femme, à Vertays St-Sébastien, Julien Gaborit, Mmaréchal, pour lui et Jeanne Senard sa femme, Jean Couillaud pour lui et Marguerite Senard, sa femme, Nouel Besnier pour lui et Catherine Senard sa femme, François Ertaud pour lui et Françoise Senard sa femme, les dits Senard, enfants et héritiers de

défunt h. personnes François Senard et Xénanthime Guilbaud sa femme. Le procompte de ce que certains ont touché à leur mariage est fait par René Coquin, Sr de la Barauderye et Jean Coupperie, S. de la Giguetterie (AD44-4E2/614 Delacroix)

François **SENARD** (+ av. 01/1640) x /1601 Xainthe GUILBAUD

- a-Renée SENARD °Saint-Sébastien-d'Aigne, trêve de StJacques-Pirmil 19.10.1601 Filleule de h.h. Martin Cassard et de D<sup>elle</sup> Françoise de Safré x1 Jean **HALBERT** x2 1639 Nicolas **AUBIN** Dont postérité suivra
- b-Jacques SENARD °Saint-Sébastien-d'Aigne, trêve de StJacques-Pirmil 17.2.1605 Filleul de Estienne Guillebaud
- c-Pierre SENARD °Saint-Sébastien-d'Aigne, trêve de StJacques-Pirmil 4.8.1606 Filleul de Pierre de La Croix †avant ses parents
- d-Pierre SENARD °Saint-Sébastien-d'Aigne, trêve de StJacques-Pirmil 29.8.1608 Filleul de Pierre Dubreil, marchand, demeurant en Biesse, près de Sainte Croix, et de h.f. Marye Cognard femme de Guillaume Couillard (belles s)
- e-Jan SENARD °Saint-Sébastien-d'Aigne, trêve de StJacques-Pirmil 20.8.1609 Filleul de Jan Guilbaud, non marié, et de h.f. Guillemette Coussin femme de Denis Cassard sieur de Lepau †avant ses parents
- f-Antoine SENARD °Saint-Sébastien-d'Aigne, trêve de StJacques-Pirmil 25.3.1611 Filleul de Anthoine Pasquier, non marié, et de Prudence Pasquier, non mariée. x 1639 Jeanne **ERTAULT** Dont postérité suivra
- g-François SENARD °Saint-Sébastien-d'Aigne, trêve de StJacques-Pirmil 24.3.1613 †avant ses parents
- h-Jeanne SENARD x Julien **GABORIT**, Maréchal
- i-Marguerite SENARD x Jean **COULLAUD** Dont postérité suivra
- j-Françoise SENARD x François **ERTAUD**

### Renée Senard 1x J. Halbert 2x N. Aubin

Le 15.2.1639, contrat de mariage entre Nicolas Aubin, M° Monnayeur à la Monnaie de Nantes, et h.f. Renée Senard veuve de feu Jean Halbert, vivant l'un des M° Ouvriers de la Monnaie de Nantes, dem. au faubourg de Pirmil, par. de St-Sébastien (AD44-4E2/548 Coupperie).

On sait que Jean Halbert est décédé le 14.12.1638 par le procompte que rend Nicolas Aubin, M° Monnayeur à St-Sébastien le 12.11.1650 à René Halbert, aussi Monnayeur, fils de défunt Jean Halbert, de son mariage avec Renée Senard, en ancien temps sa femme, à présent femme du dit Aubin. Le procompte contient le contrat de mariage entre le dit Aubin et sa femme, juridiction de Pirmil, le 11/04/1639, le marché d'apprentissage du dit Halbert avec Pierre Furet, M° Boulanger du 30.6.1639, l'apprentissage para-

chévé par Julien Porcher, M° Boul. le 16.12.1644 .... (AD44-4E2/618 Delacroix)

Un 2<sup>e</sup> procompte est rendu par Nicolas Aubin et Renée Senard en 1655, cette fois à Jean Halbert fils de Jean et de Renée Senard de son 1<sup>er</sup> mariage. Il contient l'Inventaire du 14.12.1638, l'acte de tutelle du 6.12.1638, la tutelle après mariage 11.4.1639 Belutte, le contrat apprentissage du dit Jean Halbert avec M° Jean Vincent, M Patissier du 10.8.1652 (AD44-4E2/620 Delacroix)

Le 23.6.1681 les Aubin s'accordent avec les petits enfants de †Renée Senard et de son 1<sup>er</sup> mari, Jean Halbert. Cet acte nous donne leurs noms, ce sont : h.h. Pierre Aubin, S. de Veuffrière, fils de Nicolas Aubin, qui aurait vendu à h.h. Pierre Boudet un logis à Pirmil. Il aurait été dit que le dit Boudet retiendrait 1 600 livres

jusqu'au décès du dit Nicolas, pendant lequel temps il paierait chaque an au dit Nicolas Aubin, 100 livres pour la pension que le dit Pierre Aubin lui devait, suivant démission du 11.10.1670 ... Claude Frusneau et Jeanne Agaisse sa femme auparavant femme et veuve de déf. Jean Halbert, tutrice de leurs enfants, Madeleine Forget veuve de Georges Lefeuvre, qui était veuve de déf. René Halbert, tutrice de Andrée Halbert, sa fille, et René Richard, M° Boulanger et Renée Halbert sa femme (AD44-4E2/1252 Lebreton)R

Renée Senard, femme du sieur Nicolas Aubin, est marraine à StJacques avec Pierre Ertault le 9.2.1642 de Pierre Gaudin fils de Jean et Sébastienne Gauchet. Le 24.2.1642 avec n.h. Pierre de La Croix de Renée Ertault fille de Pierre et Martine Lemerle.

**Renée SENARD** °Saint-Sébastien-d'Aigne, trêve de StJacques-Pirmil 19.10.1601 Fils de François SENARD & de Xainthe GUILBAUD x1 Jean **HALBERT** (+ 12/1638) x2 - CM du 15/02/1639 (Coupperie 4E2548) Nicolas **AUBIN**, Monnayeur, veuf de Catherine Belute

- 1-René HALBERT (Appr. en 1639) x CM du 10.2.1652 (AD44-4E2/1410 Leroux) Madeleine **FORGET** (remariée à Georges **LEFEUVRE**)

- 11-Andrée HALBERT  
 12-Renée HALBERT x René RICHARD  
 2-Jean HALBERT x Jeanne AGAISSE (remariée à Claude FRUSNEAU)  
 21-Marie HALBERT  
 3-Marguerite HALBERT °Saint-Sébastien-d'Aigne, trêve de StJacques-Pirmil 2.4.1636 Filleule de Julien Gaborit (s) et de Marguerite Cordonnier  
 4-Pierre AUBIN °Saint-Sébastien-d'Aigne, trêve de StJacques-Pirmil 12.4.1640 Filleul de Jacquette Senard femme de h.h. Jan Bertelot

### **Antoine Senard x1639 Jeanne Ertault**

En 1639, on trouve le contrat de mariage d'Antoine Senard Boulanger, fils de François Senard, vivant M° Boulanger et de Xanthine Guilbaud, avec Jeanne Ertault, fille de Jean Ertault et de Marguerite Halbert, assistée de Julien Halbert son oncle dem. à Pirmil, St-Sébastien (AD44-4E12/928 div. non ident). En voici la retranscription : « Le 16.1.1639 après midy le sieur Anthoyne Senard / boullanger fils de François et Sainte Guilbaud / ses père et mère et honneste fille Janne / Ertault fille de Jan et Marguerite / Halbert ses père et mère d'une et autre part / et à ce que ledict mariage soit fait et sollempnizé / en face de nostre mère Ste esglise catholique / apostolicque et romaine et lors que par / l'une d'elle l'autre en sera requise, et pour / ce par le cour royalle de Nantes à Soumission / juridiction y jurée par sermant endroit ont / estez presentz en leur personnes devant / nous ledict Senard futur et ladite / Ertault future assistée et auctorizée / d'honorable homme Jullien Halbert son oncle, par / l'avis de ses autres parantz cy après / nomez demourant lesdits futurs au faubourgs de Pirmil / paroisse de Saint Sébastien et ledict Halbert / demourant au villaige de la Gillarderye / dite paroisse, lesquelles parties contrahaute tant de l'avis de sondit / curateur et ses autres parantz se sont promis / mariage comme dict est en ladicte faveur / a ladicte future promis et promet le jour / de la bénédiction nuptialle audit futur la somme / de quatre centz livres / tz et toutes ses robes de nopces sellon sa / callité (qualité) et condition, et où le déceix / arriveroict desdits futurs avec l'an et jour dudit mariage / et sans enfens / procréés de leur corps, ladicte somme de quatre / cents livres et tout ce que aura peu porté / ladite future [que sur ses abitx nuptiaux] lui sera rendue ou à ses héritiers / et pour la répétition de ladicte somme de quatre / centz livres et hardes en cas de déceix les sieurs / Jacques Senard, Jan Couillaud boullanger, Jullien Gaborit / honorable homme Jan Halbert demourant / audict Pirmil, lesquels se sont constitués cautions pour ledit /

Senard futur de représanter ladicte somme / de quatre centz livres, habitz, et / tous ensemble se sont obligez par leurs sermentz / sur tous et chacuns leurs biens / meubles et immeubles presentz et futurs / sollidairement l'un pour l'autre un seul / et pour le tout o renonce par eux fait / au bénéfice de division ordre de droict et discussion / exécution et vante estre comise en cas de déffault / sur leurs meubles vomme gaiges jugez / par cour saizie et vante deleurs immeubles / à l'ordonnance arrest et hostaige du / Sr Gaborit en prison fermée comme pour / deniers royaux leur exécution n'empeschant / l'autre n'empeschant l'autre sans / sommation précédante et a par expres / a ladite Renée Senard (c'est un laspus car c'est Jeanne Ertault au début de l'acte) renoncé / au droict velleien à l'espitire / divy adrien et à tous autres droictz faitz / et introduictz en faveur des femmes luy / declaréz que c'est avis que femme ne se peult / obliger pour elle ni aultre sans avoir / fait lesdites renonciations qu'elle a dict / scavoir et entendre et aura ladicte future / son douaire coustumier sur les héritaiges / dudict futur, fait en la présance de / Jullien et Pierre les Ertaudz frères /germains de ladite future, de Pierre / Halbert son cousin germain, promis / juré renonce obligez jugez et condempnez / consanty en ladite demourance du futur et / pour ce que ladite future mariée lesdits Ertaudz / et ladicte Senard (encore le lapsus précédent, le notaire est dans la lune ?) ont dict ne savoir signé / ont fait signer à leurs requestes / scavoir ladite future à Symon Ollive, ladite Senard (encore le lapsus précédent) à René Ardouin, ledict Jullien Ertault à Pierre Coupperie, et ledict Pierre à Guillaume Goheau, et tout lesdits futurs, Gaborit, Senard, Couillaud, Halbertz ont signé le saiziesme / jour de janvier l'an mil six centz trante / et neuf après midy » (AD44-4E12/928 Ollive Nre, divers Nantes)

Le 31.1.1675 Nicolas Hillereau, village des Chapelles à Rezé, Guy Hillereau, St-Similien, et René Ollive mari de Michelle Hillaireau, marchands, d'une part, et Michel Philippes, Boulanger mari et procu-

reur de Gratienne Senard, dem. à Pont-Rousseau par. de Rezé et Jean Ertaud, Cherpentier dem. Ile des Chevaliers, à Rezé, curateur de Suzanne Senard fille mineure de défunts Antoine Senard et Jeanne Ertaud, et outre faisant pour leurs consorts, Compromis, pour le compte fourni fourni les dits Hillaireau aux dits Philippe, de la gestion faite par feu Etienne Hillaireau des biens de la succession de défunts Antoine Senard et Jeanne Ertaud. Désignation d'arbitres. (AD44-4E2/626 Delalande)

Le 16/05/1675 Vu l'acte de compromis du 31/01/1675, entre Nicolas Hillereau et consorts, et Michel Phelippes Boulanger, mari de Gratienne Senard, et Jean Ertaud, Cherpentier curateur de Suzanne Senard fille mineure de défunts Antoine Senard et Jeanne Ertaud, pour eux et leurs consorts..... Examen du compte du 07/11/1672, rendu par les dits Hillereau enfants et héritiers de déf. Estienne Hillereau, vivant tuteur de René, Gratienne et Suzanne Senard, enfants et héritiers des feux Antoine Senard et Jeanne Ertaud, émancipés, et à Julien Olive, Louis Recoquille et Jean Ertaud, leurs curateurs particuliers. .... baillant les dits intimés bonnes et suffisantes cautions de payer la part et portion de René SENARD absent en cas de retour.( DELALANDE - 4E2/626)

Le 17.1.1686 Michel Phelippe Md époux de Gratienne Senard, curateur de Suzanne Senard sa belle-soeur veuve de défunt Julien Orioux, à cause de sa carence d'esprit, entend faire mettre à exécution l'arrêt rendu entre eux et Guy Hillaireau, René Ollive et Michelle Hillaireau sa femme, héritiers de défunt Estienne Hillaireau et ses créanciers, à l'encontre de Guy, Estienne, Nouel, Jean, Julienne et Marguerite, les Hillaireau, frères et soeurs, enfants de défunts Nicolas Hillaireau et de Catherine Moreau sa femme, au paiement des sommes les condamnés à payer aux dits Michel Phelippe et femme, Suzanne leur soeur, et ayant les droits de René Senard leur frère ... (AD44-4E2/1261 Lebreton)

## DELACROIX - 4E2/618

**08/08/1650** 5 lots des héritages de Julien **HALBERT** et Guillemette **CORGNET**, indivis et non partagés entre Pierre **HALBERT**  
Sébastien **HALBERT**, frères M<sup>o</sup> Ouvriers à la Monnaie  
Jean **HALBERT**, leur frère Monnayeur  
Jacques **PORCHER**, Lab. père et garde naturel des enfants de son mariage avec défunte Marie **HALBERT** et  
Pierre **JAHANNEAU**, Lab. et Renée **HALBERT** sa femme.  
Village de la Gillarderie à St-Sébastien.  
En présence de Guillaume **CORGNET** Lab. au village de Beautour par. de Vertou, cousin germain du dit **JAHANNEAU** en l'estoc maternel, Antoine **SENARD** allié avec une cousine germaine des dits **HALBERT**.

**Anthoine SENARD** °Saint-Sébastien-d'Aigne, trêve de StJacques-Pirmil 25.3.1611 †idem 29.9.1660 Fils de François SENARD & de Xainthe GUILBAUD Sépulture sans filiation, âgé de 50 ans x CM du 1639 (AD44-4E12/928 Div.non ident.) Jeanne **ERTAULT** (de Jean et Marguerite **HALBERT**)

- 1-Pierre SENARD °Saint-Sébastien-d'Aigne, trêve de StJacques-Pirmil 27.11.1639 Filleul de Pierre Ertault et de Anne Macé femme de Jean Marquignon
- 2-Renée SENARD °Saint-Sébastien-d'Aigne, trêve de StJacques-Pirmil 10.3.1641 Filleule de Jacques Senard et de h.femme Renée Senard femme de h.h. Nicolas Aubin
- 3-Jeanne SENARD °Saint-Sébastien-d'Aigne, trêve de StJacques-Pirmil 18.3.1642 Filleule de Nicollas Aubin et de Janne Senard femme du sieur Jullien Gaborit (belles s)
- 4-Marguerite SENARD °Saint-Sébastien-d'Aigne, trêve de StJacques-Pirmil 12.7.1643 Filleule du sieur Nouel Besnier (s) et de Marguerite Senard femme du sieur Jean Couillaud
- 5-Jacques SENARD °Saint-Sébastien-d'Aigne, trêve de StJacques-Pirmil 26.10.1644 Filleul de Jacques Senard, boulanger, e de h.f. Perrine Bauquin femme de Me Jean Robin
- 6-René SENARD °Saint-Sébastien-d'Aigne, trêve de StJacques-Pirmil 22.4.1650 Filleul de René Halbert, non marié, et de Françoise Garnier (part au Canada) Dont postérité suivra
- 7-Gratienne SENARD (Apprentissage 05/1668) x Michel **PHILIPPE** Dont postérité suivra
- 8-Suzanne SENARD (Carence d'esprit en 1686) x Julien **ORIEUX**

### René Senard x1678 Françoise Philippeaux

Le 22/11/1676 Guy Hilereau Md Tanneur dem. au Bourgneuf par. de St-Similien et René Senard, Boulanger dem. sur les Ponts rue de Vertais paroisse de St-Sébastien. Compromis au sujet des biens de la succession de Antoine Senard et Jeanne Artaud, père et mère du dit	Senard. Nomination d'arbitres. Signature de René Senard (AD44-4E2/627 Delalande). Après un premier départ au Canada, il est de retour à Nantes en 1676 pour la succession de ses parents.	Il repart ensuite, et se marie au Quebec en janvier 1678. Boulangier au Quebec. L'un des pionniers du Canada.
---	--	---

**René SENARD** °Saint-Sébastien-d'Aigne, trêve de StJacques-Pirmil 22.4.1650 Notre-Dame, Quebec 20.10.1691 Fils de Antoine SENARD & de Jeanne ERTAUD x Notre Dame, Quebec 9.1.1678 Françoise **PHILIPPEAUX** °Quebec 8.12.1663 †Quebec 19.2.1696 Fille de Charles et de Catherine Boutet

- 1-Françoise SENARD °Notre-Dame, Quebec 5.2.1679 x Notre-Dame, Quebec 6.6.1695 Jean **FILION**
- 2-Jacques SENAT °5.1.1680 †12.5.1681
- 3-Jean SENARD °Quebec 5.1.1681 †idem 11.7.1711
- 4-Angélique Elizabeth SENARD °Quebec 25.9.1683 †3.3.1702 x Nativité Notre Dame, Beauport, Quebec 9.11.1699 Michel **BAUGIS**
- 5-René Lucien SENARD °Quebec 25.3.1685 †Notre Dame, Quebec 19.8.1687
- 6-Louise SENARD °Quebec 13.3.1689 x 1711 René **BOLDUC**

### Gratienne Senard x Michel Phelippe

Le 21.5.1668, Gratienne Senard, fille de défunts Antoine Senard et Jeanne Ertaud, est mise en apprentissage pour 2 ans pour 63 livres chez h.f. Madeleine Potelin, lingère au faubourg de Pont-Rouxéau paroisse de Rezé par Estienne Hillaireau, laboureur au village des Chapelles, paroisse de Rezé, de l'avis de	Nicolas Aubin, aussi parent de la mineure. Le 24.6.1670 Madeleine Potelin signe le reçu (AD44-4E2/819 Fruneau) Le 9.7.1675 A comparu Michel Phelippe Boulanger, mari de Gratienne Senard, dem. à Pont-Rouxéau, paroisse de Rezé, lequel pour satisfaire à la sentence arbitrale du 16 mai dernier, portant qu'ils	devaient donner caution de la part et portion de René Senard, Absent en cas de retour..... a fait comparaître Sébastien Pavageau Md à Pont-Rouxéau ... (AD44-4E2/626 Delalande) Le 28.3.676 Ressaisissement d'actes entre Michel Philippes M <sup>o</sup> Boulanger et Gratienne Senard sa femme, dem. Fau-
---	---	--

bourg de Pont-Rouxau, paroisse de Rezé, et Suzanne Senard, dem. à Pont-Rouxau, assistée de Jean Ertaud, Esnager par eau son curateur particulier dem.

Ile des Chevaliers à Rezé. Suite à la sentence entre eux et les Hilereaux. Remise de 6 actes. Acte obligatoire consenti à Jacques Senard, M° Boulanger par HP

Jean Guerineau Md et Louise BAUQUIN, sa femme de 300 Livres du 17/07/1662. (AD44-4E2/627 Delalande)

**Gratienne SENARD** Fille de Antoine SENARD & de Jeanne ERTAUD. \_Apprentissage 05/1668) x 1668/1675 Michel PHILIPPE Boulanger à Pont-Rousseau

1-Gratienne PHELIPPES °Rezé 7.1.1676 †St-Sébastien-Pirmil 28.9.1679 filleule de Guillemette Ollive et de Guy Lemerle tonnelier

2-Sébastienne-Françoise PHELIPPE °St-Sébastien-Pirmil 12.9.1679 filleule de René Richard boulanger

### **Marquerite Senard x Jean Couillaud**

Jean Couillaud est prénommé Jean sur tous les baptêmes de ses enfants mais Julien dans l'acte notarié de succession.

Il est boulanger sur le baptême de 1638 Le 7.8.1634, Jean Couillaud, Lesné, Boulanger et Julienne Plissonneau sa femme, désirent déclarer ce qu'ils ont payés à leurs enfants en avance de droits successifs. A Jean Couillaud leur fils

aisné, peu de temps avant qu'il fut épousé avec Marguerite Senard sa femme, lorsqu'il leva sa boutique. A Nouel Besnier, leur gendre et à Catherine Couillaud sa femme, leur fille, Contrat de mariage raffiné par Bodin le 26.1.1630, 200 livres en argent.. Dans la dite somme, il y avait 30 livres que défunte Marie Coucaud en ancien temps veuve et femme de Guil-

laume Couillaud sa tante et marraine lui avait données. Et entendent les dits, que leurs dits enfants ci-dessus nommés et M. Estienne Couillaud leur autre fils, après leur décès ..... Le 11.3.1638 Ratification de Julienne Plissonneau veuve de défunt Jean Couillaud, au lit, malade .... - (AD44-4E2/612 Delacroix)

**Marguerite SENARD** Fille de François SENARD & de Xainthe GUILBAUD x Jean COUILLAUD Fils de Jean, Boulanger, et de Julienne Plissonneau

1-Pierre COUILLAUD °Saint-Sébastien-d'Aigne, trêve de StJacques-Pirmil 13.11.1635 Filleul de Pierre Delacroix notaire royal et de Jehanne Senard femme du sieur Gaborit

2-Anthoine COUILLAUD °Saint-Sébastien-d'Aigne, trêve de StJacques-Pirmil 16.1.1637 Filleul de Anthoine Jurier boulanger à Nantes et de h. femme Renée Senard femme du sieur Jean Halbert, monnayeur à la Monnaie

3-Marguerite COUILLAUD °Saint-Sébastien-d'Aigne, trêve de StJacques-Pirmil 16.12.1638 Filleule de Jean Marquignon et de Marguerite Martin femme de Jean Bonnaud (belles s)